

### Institutions et pratiques démocratiques

4. L'ACDI fournit au gouvernement d'Haïti un soutien technique en vue des élections qui doivent avoir lieu à la fin de 1987. Cet appui comprend la formation de personnel électoral et de juristes pour la rédaction de la législation électorale, ainsi que la fourniture d'équipements tels des boîtes de scrutin, des bulletins de vote, etc.

5. L'ACDI a contribué à renforcer le rôle de protecteur du citoyen, en accordant à l'Institut international de l'Ombudsman des fonds pour des projets d'assistance technique à la Public Complaints Commission du Nigéria et à l'Ombudsman's Office de Sri Lanka.

6. Par ailleurs, l'ACDI a soutenu de différentes façons deux catégories d'organisations, les syndicats et les coopératives, qui représentent des gens participant à l'activité économique, mais dont l'influence peut s'étendre à la structure sociale ou au régime politique. Le Congrès du travail du Canada s'est vu allouer des fonds pour la formation de chefs syndicaux et l'exécution de recherches sur trois continents. Les fonds en question ont également servi à venir en aide à des syndicats de Noirs de l'Afrique du Sud. En ce qui concerne l'appui aux coopératives, le Coady International Institute, de la Nouvelle-Écosse, a bénéficié d'une contribution qui lui a permis d'associer ses efforts à ceux de l'Agency for Industrial Mission, de l'Afrique du Sud, afin de renforcer parmi les organismes de développement de l'Afrique du Sud, grâce notamment à une formation au leadership, les capacités de développement communautaire et coopératif.

7. L'ACDI a contribué à l'établissement de liens entre plusieurs universités, notamment entre l'Université de la Saskatchewan et l'Université de Khartoum, et entre l'Université de Victoria et une institution malaisienne, afin de former des avocats spécialisés en droit constitutionnel. En outre, l'assistance de l'ACDI a permis la venue au Canada d'un avocat qui devait soumettre des recommandations au gouvernement de la Grenade sur des questions constitutionnelles. L'Agence a également acquiescé à une demande de l'Ouganda visant à déterminer de quelle façon le Canada pouvait apporter sa collaboration relativement à la constitution ougandaise.

8. Le CRDI a financé avec l'Universidad del Pacifico, de Lima, un projet consistant à passer en revue les structures et l'activité des deux chambres du Parlement au Pérou. Plus précisément, il s'agissait d'examiner la composition et le mode de fonctionnement du système de comités parlementaires, ainsi que les ressources à la disposition du Parlement.

9. Le CRDI a également approuvé un nouveau programme intitulé Politiques nationales, établissements représentatifs et processus participatifs. Ce programme pourrait englober des études sur des questions générales ayant trait aux fonctions et aux structures, ou sur des aspects précis des structures et fonctions de différents processus et institutions dans le contexte de problèmes particuliers.